



Solidarité régionale face aux crises alimentaires

Accra, le 8 decembre 2010



A partir...

- ❑ De la volonté politique régionale d'assurer la sécurité / la souveraineté alimentaire: mise en œuvre de l'ECOWAP

Les préalables

- ❑ Régler 20 à 30 % des pertes post récolte
- ❑ Assurer les infrastructures des marchés et de stockage par le financement public niveau collectivité local et national
- ❑ Identifier les bénéficiaires pour les acteurs (paysans, consommateurs, Etat, ONG, partenaires)

Finalité

Construire le marché commun
régional protégé